



Compte-rendu du Comité Technique Local du 7 avril 2022

C'était le 2ème CTL qui portait exclusivement sur le fonds de 64402€ dédiée pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents, cette réunion étant conclusive.

La CGT était représentée à cette réunion par :

Sylvie Marcel, Pascale Baldo et Arnaud Bourdin en qualité de titulaires ;
Laurent Guiboud en qualité de suppléant ;

En préambule, concernant les véritables actions à mener pour améliorer le cadre de vie au travail des agents, la CGT a recité ses revendications affichées dans sa déclaration liminaire du CTL du 01/03/2022 (lien : <https://disi-raab.cgtfinancespubliques.fr/cap-chs-ctl/ctl/article/ctl-du-01-03-2022-declaration-liminaire>)

- ▶ un plan massif de recrutement de fonctionnaires, l'arrêt des suppressions d'emplois et d'embauche des contractuels, l'arrêt des restructurations,
- ▶ l'augmentation du point d'indice,
- ▶ une gestion des services à la hauteur de nos ambitions accompagnée d'une véritable formation de nos encadrants,
- ▶ une gestion des Risques Psycho-Sociaux digne des moyens mis en œuvre,
- ▶ le recrutement de médecins de prévention qui ne sont pas assez nombreux actuellement,
- ▶ l'embauche de psychologue dans chaque département
- ▶ un véritable dialogue social qui n'est que de la poudre aux yeux jusqu'à présent,
- ▶ une ambiance « normale » et bienveillante dans les services.

La CGT a rappelé qu'elle était très attachée à l'équité entre tous les agents, y compris les agents travaillant dans les CID excentrées. Dans le recensement des besoins transmis par la direction, ils sont les grands oubliés.

La CGT a bien pris note de la décision finale de la Direction Générale de refuser l'attribution de chèque « éco-responsable » à chaque agent. La raison en serait que des bons d'achat, quelle que soit leur nature, financeraient le pouvoir d'achat.

La CGT a donc revendiqué l'attribution de chèques Ethi'Kdo par services puisque l'attribution individuelle par agent est refusée. Ainsi la Direction aurait pu laisser les agents choisir par service dans les projets retenus.

Pour appuyer notre demande, nous avons fait référence à la norme ISO 26000 qui concerne la responsabilité sociétale des entreprises publiques comme privées.

Dans les 7 problématiques centrales de cette norme, nous avons les relations et conditions de travail (relation employeur et employé). L'accent est mis sur le dialogue social entre autres, sujet qui nous préoccupe justement.

Cette norme reconnue dans le monde entier n'est pas de mise à la DGFIP et à la DISI RAAB. Notre nouvelle proposition a été refusée sans plus d'explications.

La Direction a rappelé que l'exercice de ce CTL était d'arrêter la liste des projets qui seraient financés par cette enveloppe et que faute d'accord à cette réunion les fonds seraient redistribués à d'autres directions.

La CGT a dénoncé cet ultimatum.

La CGT a déploré que le délai soit si restreint. Nous avons démontré qu'il aurait été important de rediscuter avec les agents et en particulier les CID excentrées qui n'ont pas répondu à l'enquête. Nous rappelons d'ailleurs que seuls 33 collègues sur l'ensemble de la DISI ont répondu à cette enquête, ce qui nous paraît peu pour attribuer une telle somme (64402 euros).

Néanmoins, nous avons donné notre accord sur les projets suivants qui ont été décidés à l'unanimité des élu-e-s des personnels :

45000 euros pour l'aménagement d'espaces de convivialité là où ce sera possible.

8000 euros pour la végétalisation des espaces de travail.

6040,80 euros pour 600 gourdes isothermes.

2000 euros pour des kits de couverts (ménagères pour les espaces de convivialité et kits individuels pour les agents itinérants).

2000 euros pour 600 tasses ou mugs en céramique blanche.

5000 euros pour la décoration des bureaux avec des affiches, cadres ou photos.

Le budget est légèrement dépassé si vous faites le compte mais ce ne sont pour le moment que des estimations assez larges afin de transmettre le dossier à la DG.

La CGT s'est inquiétée des déplacements de personnels engendrés sur certains sites par la création de ces espaces de convivialité. En effet, des restructurations internes pourraient découler de ces travaux et nous saurons y prêter attention.

Nous avons demandé à la Direction si elle comptait allouer du temps aux agents des services en sous-effectif pour profiter de ces espaces de loisirs. Il semblerait que non, dommage ... !

Le Disi s'est engagé à tenir les représentants du personnel informés au fil des concrétisations des différents projets.

À la fin de cette réunion, malgré notre amertume, nous avons la « maigre » satisfaction d'avoir touché le maximum d'agents via cette enveloppe budgétaire mais en insistant.

Également suite à notre demande, il serait possible encore d'obtenir du petit matériel comme des cafetières ou autres.

Au fil de cette réunion nous avons été étonnés par la facilité avec laquelle 64 402 euros seront dépensés pour des éléments parfois futiles même s'ils peuvent agrémenter le quotidien.

Le contraste est grand avec certaines économies de bout de chandelles que nous continuons à subir tous les jours dans l'exercice de nos missions.

Pour avoir plus de détails, n'hésitez pas à contacter vos représentants CGT.